

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjointes
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET, Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

Dr MACÉ (qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)
M. VIVIEN (qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)
Mme AUBEY (qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme LEBAILLY (qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)
Mme PETIT (qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION
n° 17-043**

DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES

BUDGET ANNEXE DU BATIMENT A ZH 115 – BUDGET PRIMITIF 2017

Le Budget Primitif 2017 du budget annexe « Bâtiment A ZH 115 » s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de 155.573,41 € dont :

- 58.343,19 € en Section de Fonctionnement,
- 97.230,22 € en Section d'Investissement.

Le présent budget a été établi :

- en tenant compte de la cession du bâtiment à la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour un montant de 90.000 € (cf. délibération du 21 mars 2016) ;
- en envisageant l'encaissement de 12 mois de loyers en 2017.

En conséquence, le reversement de l'excédent de la section de fonctionnement, sur le budget principal de la Ville, à hauteur de 51.397,19 €, est budgété.

Le reversement de l'excédent de la section d'investissement s'effectuera, sur le budget principal en 2018, après la clôture du budget et lors de l'affectation des résultats 2017.

I- SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Taxe foncière 2017	2.600,00 €	Remboursement taxe foncière 2017	2.600,00 €
Reliquat de TVA	10,00 €	Produit de la location	9.336,00 €
Amortissement des immobilisations	4.336,00 €	Amortissement des subventions	3.367,00 €
Reversement au budget principal de la Ville	51.397,19 €	Excédent de fonctionnement 2016 reporté	43.040,19 €
TOTAL DF	58.343,19 €	TOTAL RF	58.343,19 €

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Autres immobilisations (non individualisées)	93.863,22 €	Amortissement des immobilisations	4.336,00 €
Amortissement des subventions	3.367,00 €	Excédent d'investissement 2016 reporté	2.894,22 €
		Cession du bâtiment	90.000,00 €
TOTAL DI	97.230,22 €	TOTAL RI	97.230,22 €

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe « Bâtiment A ZH 115 ».

A L'UNANIMITE,
sur 28 votants
(Cl. LETEURTRE,
Conseiller Municipal,
s'est retiré en tant
que Président de la
CDC du Pays de
Falaise intéressé)

LE CONSEIL MUNICIPAL,
le rapport de Monsieur le Maire entendu
& après en avoir délibéré,

APPROUVE
le Budget Primitif 2017 du budget annexe du bâtiment A ZH 115.

Pour copie conforme,
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20170403-17-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2017
Publication : 12/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL VILLE DE FALAISE par délégation

TRANSMIS A LA
PRÉFECTURE DU
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 12 AVRIL 2017

C.M. 03.04.2017



Swc MAOÉ

2/2

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjointes
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET, Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

<i>Dr MACÉ</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)</i>
<i>M. VIVIEN</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)</i>
<i>Mme AUBEY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)</i>
<i>Mme LEBAILLY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)</i>
<i>Mme PETIT</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)</i>

**DÉLIBÉRATION
n° 17-047**

DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES

BUDGET ANNEXE DU BATIMENT D ZH 115 – BUDGET PRIMITIF 2017

Le Budget Primitif 2017 du budget annexe « Bâtiment D ZH 115 » s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de 192.085,05 € dont :

- 94.858,83 € en Section de Fonctionnement,
- 97.226,22 € en Section d'Investissement.

Le présent budget a été établi :

- en tenant compte de la cession du bâtiment à la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour un montant de 90.000 € (cf. délibération du 21 mars 2016) ;
- en envisageant l'encaissement de 12 mois de loyers en 2017.

En conséquence, le reversement de l'excédent de la section de fonctionnement, sur le budget principal de la Ville, à hauteur de 87.912,83 € est budgété.

Le reversement de l'excédent de la section d'investissement s'effectuera, sur le budget principal en 2018, après la clôture du budget et lors de l'affectation des résultats 2017.

I- SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Taxe foncière 2017	2.600,00 €	Produit de la location	12.336,00 €
Reliquat de TVA	10,00 €	Remboursement taxe foncière	2.600,00 €
Amortissement des immobilisations	4.336,00 €	Amortissement des subventions	3.367,00 €
Reversement au budget principal	81.751,83 €	Excédent de fonctionnement 2016 reporté	76.555,83 €
TOTAL DF	94.858,83 €	TOTAL RF	94.858,83 €

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Autres immobilisations (non individualisées)	93.859,22 €	Amortissement des immobilisations	4.336,00 €
Amortissement des subventions	3.367,00 €	Excédent d'investissement 2016 reporté	2.890,22 €
		Cession du bâtiment	90.000,00 €
TOTAL DI	97.226,22 €	TOTAL RI	97.226,22 €

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe « Bâtiment D ZH 115 ».

A L'UNANIMITE,
sur 28 votants
(CI. LETEURTRE,
Conseiller Municipal,
s'est retiré en tant
que Président de la
CDC du Pays de
Falaise intéressé)

LE CONSEIL MUNICIPAL,
le rapport de Monsieur le Maire entendu
& après en avoir délibéré,

APPROUVE
le Budget Primitif 2017 du budget annexe du bâtiment D ZH 115.

Pour copie conforme,
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20170403-17-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2017

Publication : 12/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



TRANSMIS A LA
PRÉFECTURE DU
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 12 AVRIL 2017

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjointes
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET, Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

<i>Dr MACÉ</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)</i>
<i>M. VIVIEN</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)</i>
<i>Mme AUBEY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)</i>
<i>Mme LEBAILLY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)</i>
<i>Mme PETIT</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)</i>

**DÉLIBÉRATION
n° 17-049**

DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES

BUDGET ANNEXE DU BATIMENT ZH 29 – BUDGET PRIMITIF 2017

Le bâtiment industriel géré au sein du budget annexe « Bâtiment ZH 29 » est inoccupé depuis le 1^{er} mai 2016.

Le Budget Primitif 2017 du budget annexe « Bâtiment ZH 29 » s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de **151.714,28 €** dont :

- 9.085,76 € en Section de Fonctionnement,
- 112.628,52 € en Section d'Investissement.

Le présent budget a été établi en tenant compte de la cession du bâtiment à la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour un montant de 108.000 € (cf. délibération du 21 mars 2016). En conséquence, le reversement de l'excédent de la section de fonctionnement, sur le budget principal de la Ville, à hauteur de 30.402,76 €, est budgété.

Le reversement de l'excédent de la section d'investissement s'effectuera, sur le budget principal en 2018, après la clôture du budget et lors de l'affectation des résultats 2017.

I- SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Taxe foncière 2017	6.000,00 €	Amortissement des subventions	2.022,00 €
Reliquat de TVA	10,00 €	Excédent de fonctionnement 2016 reporté	37.063,76 €
Amortissement des immobilisations	2.673,00 €		
Reversement au budget principal de la Ville	30.402,76 €		
TOTAL DF	39.085,76 €	TOTAL RF	39.085,76 €

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Autres immobilisations (non individualisées)	110.606,52 €	Amortissement des immobilisations	2.673,00 €
Amortissement des subventions	2.022,00 €	Excédent d'investissement 2016 reporté	1.955,52 €
		Cession du bâtiment	108.000,00 €
TOTAL DI	112.628,52 €	TOTAL RI	112.628,52 €

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe « Bâtiment ZH 29 ».

A L'UNANIMITE,
sur 28 votants
 (Cl. LETEURTRE,
 Conseiller Municipal,
 s'est retiré en tant
 que Président de la
 CDC du Pays de
 Falaise intéressé)

LE CONSEIL MUNICIPAL,
 le rapport de Monsieur le Maire entendu
 & après en avoir délibéré,

APPROUVE
 le Budget Primitif 2017 du budget annexe du bâtiment ZH 29.

Pour copie conforme,
 Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20170403-17-049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2017
 Publication : 12/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
 par délégation

TRANSMIS A LA
 PRÉFECTURE DU
 CALVADOS & AFFICHÉ,
 le 12 AVRIL 2017



Sur MAIRIE

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjoints
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET, Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

Dr MACÉ (qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)
M. VIVIEN (qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)
Mme AUBEY (qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme LEBAILLY (qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)
Mme PETIT (qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION
n° 17-041**

DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES

BUDGET ANNEXE DE L'EAU – BUDGET PRIMITIF 2017

Le Budget Primitif 2016 du budget annexe de l'Eau s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de 2.056.370,54 € dont :

- 672.396,93 € en Section de Fonctionnement,
- 1.383.973,61 € en Section d'Investissement.

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Achat d'eau au S.P.E.P Sud Calvados	67.000,00 €	Vente d'eau aux abonnés	220.000,00 €
Taxe foncière 2017	1.500,00 €	Produits divers dont le remboursement par la SAUR des frais de contrôle (4.000 €) et des taxes foncières (1.500 €)	5.500,00 €
Fournitures de petits équipements	1.500,00 €	Amortissement des subventions	2.058,00 €
Régularisation TVA	10,00 €	Excédent d'exploitation 2016 reporté	444.838,93 €
Dépenses imprévues	5.000,00 €		
Dotations aux amortissements	100.142,00 €		
Virement à la section d'investissement	497.244,93 €		
TOTAL DF	672.396,93 €	TOTAL RF	672.396,93 €

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Réfection étanchéité réservoir – Report 2016	3.703,00 €	Subvention de l'Agence de l'Eau (renforcement des réseaux) – Report 2016	14.906,00 €
Branchements et compteurs	5.000,00 €	Agence de l'eau - Schéma de distribution eau	8.800,00 €
Proposition de schéma de distribution eau (dont 8.500 € de reports 2016)	11.000,00 €	Agence de l'eau – réserve Expansia	270.000,00 €
Création canalisation AEP Reports 2016	3.608,00 €	Agence de l'eau - Maillage centre-ville	90.000,00 €
Renouvellement conduite AEP	15.000,00 €	SPEP – Renforcement des réseaux	45.600,00 €
Réserve zone nord de la Ville	900.000,00 €	Dotations aux amortissements	100.142,00 €
Maillage centre-ville	300.000,00 €	Excédent d'investissement 2016 reporté	357.280,68 €
Schéma d'alimentation en eau potable	15.000,00 €	Virement de la section de fonctionnement	497.244,93 €
Projets à venir	125.291,61 €		
Remboursement emprunt Agence de l'Eau	3.313,00 €		
Amortissement des subventions	2.058,00 €		
TOTAL DI	1.383.973,61 €	TOTAL RI	1.383.973,61 €

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe de l'Eau

**A L'UNANIMITE,
sur 29 votants**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

le rapport de Monsieur le Maire entendu
& après en avoir délibéré,

APPROUVE

le Budget Primitif 2017 du budget annexe de l'Eau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20170403-17-041-DE

Pour copie conforme,
Le Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2017

Publication : 12/04/2017

TRANSMIS A LA
PRÉFECTURE DU
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 12 AVRIL 2017

C.M. 03.04.2017

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL VILLE DE FALAISE n° 17-041
Pour l'autorité Compétente
par délégation

3/3



S. MAOÉ

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjointes
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET, Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

<i>Dr MACÉ</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)</i>
<i>M. VIVIEN</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)</i>
<i>Mme AUBEY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)</i>
<i>Mme LEBAILLY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)</i>
<i>Mme PETIT</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)</i>

**DÉLIBÉRATION
n° 17-045**

DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES

BUDGET ANNEXE DU BATIMENT C ZH 115 – BUDGET PRIMITIF 2017

Le Budget Primitif 2017 du budget annexe « BATIMENT C ZH 115 » s'équilibre, en DÉPENSES et en RECETTES, à hauteur de **136.518,46 €** dont :

- 58.736,32 € en Section de Fonctionnement,
- 77.782,14 € en Section d'Investissement.

Le présent budget a été établi :

- en tenant compte de la cession du bâtiment à la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour un montant de 72.000 € (cf. délibération du 21 mars 2016) ;
- en envisageant l'encaissement de 12 mois de loyers en 2017.

En conséquence, le reversement de l'excédent de la section de fonctionnement, sur le budget principal de la Ville, à hauteur de 53.156,32 €, est budgété.

Le reversement de l'excédent de la section d'investissement s'effectuera, sur le budget principal en 2018, après la clôture du budget et lors de l'affectation des résultats 2017.

I- SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Taxe foncière 2017	2.100,00 €	Remboursement taxe foncière 2017	2.100,00 €
Reliquat de TVA	10,00 €	Produit de la location	9.336,00 €
Amortissement des immobilisations	3.470,00 €	Amortissement des subventions	2.694,00 €
Reversement au budget principal de la Ville	53.156,32 €	Excédent de fonctionnement 2016 reporté	44.606,32 €
TOTAL DF	58.736,32 €	TOTAL RF	58.736,32 €

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Autres immobilisations (non individualisées)	75.088,14 €	Amortissement des immobilisations	3.470,00 €
Amortissement des subventions	2.694,00 €	Excédent d'investissement 2016 reporté	2.312,14 €
		Cession du bâtiment	72.000,00 €
TOTAL DI	77.782,14 €	TOTAL RI	77.782,14 €

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe « Bâtiment C ZH 115 ».

A L'UNANIMITE,
sur 28 votants
 (Cl. LETEURTRE,
 Conseiller Municipal,
 s'est retiré en tant
 que Président de la
 CDC du Pays de
 Falaise intéressé)

LE CONSEIL MUNICIPAL,
 le rapport de Monsieur le Maire entendu
 & après en avoir délibéré,

APPROUVE
 le Budget Primitif 2017 du budget annexe du bâtiment C ZH 115.

Pour copie conforme,
 Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20170403-17-045a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2017
 Publication : 11/07/2017

Pour l'"autorité Compétente"
 par délégation

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL VILLE DE FALAISE n° 17-045

TRANSMIS A LA
 PRÉFECTURE DU
 CALVADOS & AFFICHÉ,

le 12 AVRIL 2017

C.M. 03.04.2017



Σωκ ΗΑΟΕ'

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjoints
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET, Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

<i>Dr MACÉ</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)</i>
<i>M. VIVIEN</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)</i>
<i>Mme AUBEY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)</i>
<i>Mme LEBAILLY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)</i>
<i>Mme PETIT</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)</i>

**DÉLIBÉRATION
n° 17-035**

*DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES*

BUDGET ANNEXE DU CAMPING – BUDGET PRIMITIF 2017

Le Budget Primitif 2017 du budget annexedu Camping s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de **407.139,70 €** dont :

- 76.447,00 € en section de fonctionnement,
- 330.692,70 € en section d'investissement.

Il présente les caractéristiques suivantes :

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et recettes de fonctionnement augmentent de 2.390 € par rapport à 2016.

Il est prévu une diminution des produits des locations de 9.293 €. En effet, l'année 2016 est considérée comme une année exceptionnelle en termes de fréquentation au vu de la Fête des Jeux pour le 950^{ème} anniversaire de la Bataille d'Hastings. La subvention du budget principal de la Ville augmente de 7.184 € afin d'équilibrer le budget.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges d'exploitation : + 142 € par rapport au CA 2016. A noter une dépense nouvelle (équilibrée en recette) relative à la création d'une petite épicerie à destination des usagers.	18.767 €	Produit des locations : - 9.293 € par rapport au CA 2016.	47.000 €
Dépenses de personnel : + 1.012 €	54.000 €	Vente de marchandises épicerie	1.100 €
Charges diverses	10 €	Subvention d'équilibre de la Ville (+ 7.184 €)	24.947 €
Charges exceptionnelles	100 €	Annulation de mandat sur exercice antérieur pour régulariser l'imputation des frais d'étude, afin de les enregistrer en investissement	3.400 €
Dotations aux amortissements	3.570 €		
TOTAL DF	76.447 €	TOTAL RF	76.447 €

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La restructuration du Camping, qui se poursuit en 2017, prévoit la rénovation des bâtiments existants et l'aménagement des extérieurs. Au total, ce sont 667.667 € HT (soit 800.000 € TTC) de crédits qui seront inscrits sur la période 2016 – 2018, dont 320.000 € HT pour l'année 2017. Les financements extérieurs pour ce projet sont attendus à hauteur de 397.400 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Frais d'étude complémentaire (régularisation 2016)	3.400,00 €	Excédent d'investissement 2016 reporté	7.122,70 €
Divers mobiliers (équilibre du budget)	7.292,70 €	Dotations aux amortissements	3.570,00 €
Travaux d'aménagement : - Bâtiment - Maitrise d'œuvre - Aménagements extérieurs sur les emplacements existants	237.500,00 € 32.500,00 € 50.000,00 €	Subventions aménagement : Budget principal Ville ETAT - DSIL	254.072,00 € 65.928,00 €
TOTAL DI	330.692,70 €	TOTAL RI	330.692,70 €

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe du Camping.

**PAR 23 VOIX
POUR &
6 ABSTENTIONS
(sur 29 votants)**

(J. LE BRET, B. LEBAILLY,
S. PETIT, C. GUEVEL
BADOU, H. MAUNOURY,
M. BARBERA)

LE CONSEIL MUNICIPAL,
le rapport de Monsieur le Maire entendu
& après en avoir délibéré,

APPROUVE

le Budget Primitif 2017 du budget annexe du Camping.

Pour copie conforme,
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20170403-17-035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2017

Publication : 12/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Σωκ ΜΑΚΕ

TRANSMIS A LA
PRÉFECTURE DU
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 12 AVRIL 2017

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjointes
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET, Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

Dr MACÉ (qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)
M. VIVIEN (qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)
Mme AUBEY (qui avait donné pouvoir à Mme STANC)
Mme LEBAILLY (qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)
Mme PETIT (qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**DÉLIBÉRATION
n° 17-039**

DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2017

Le Budget Primitif 2017 du budget annexe de l'Assainissement s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de **397.863,79 €** dont :

- 131.723,00 € en section de fonctionnement,
- 266.140,79 € en section d'investissement.

Il présente les caractéristiques suivantes :

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de dératisation	2.000 €	Contrat d'affermage avec la SAUR	57.000 €
Régularisation TVA	10 €	Prime pour épuration versée par l'Agence de l'Eau (hausse de 30 %)	44.528 €
Mise à jour des autorisations de rejet des eaux traitées	3.500 €	Subvention de l'Agence de l'Eau au titre de la qualité d'exploitation (solde de la subvention 2015 ; elle n'existera plus ensuite)	1.700 €
Virement à la section d'investissement	14.708 €	Amortissement des subventions	28.495 €
Dotations aux amortissements	111.505 €		
TOTAL DF	131.723 €	TOTAL RF	131.723 €

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Etude assainissement collectif – Reports 2016	91.730,00 €	Excédent de fonctionnement 2016 capitalisé	77.143,14 €
Zonage d'assainissement collectif	6.000,00 €	Excédent d'investissement reporté	47.784,65 €
Schéma assainissement	6.000,00 €	Subvention Agence de l'eau - Réhabilitation et extension de réseaux	15.000,00 €
Travaux station d'épuration (dont 4.500 € de reports 2016)	5.000,00 €	Virement de la section de fonctionnement	14.708,00 €
Assainissement – rue de la Pelleterie – Reports 2016	9.422,00 €	Dotations aux amortissements	111.505,00 €
Dossier autorisation station d'épuration	16.000,00 €		
Réhabilitation et extension de réseaux (dont 29.186 € de reports 2016)	94.423,79 €		
Remboursement d'emprunt à l'Agence de l'Eau	9.070,00 €		
Amortissement des subventions	28.495,00 €		
TOTAL DI	266.140,79 €	TOTAL RI	266.140,79 €

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe de l'Assainissement.

A L'UNANIMITE,
sur 29 votants

LE CONSEIL MUNICIPAL,
le rapport de Monsieur le Maire entendu
& après en avoir délibéré,

APPROUVE

le Budget Primitif 2017 du budget annexe de l'Assainissement.

Pour copie conforme,
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20170403-17-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2017

Publication : 12/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



S. MACE

TRANSMIS A LA
PRÉFECTURE DU
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 12 AVRIL 2017

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjointes
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET, Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

<i>Dr MACÉ</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)</i>
<i>M. VIVIEN</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)</i>
<i>Mme AUBEY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)</i>
<i>Mme LEBAILLY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)</i>
<i>Mme PETIT</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)</i>

**DÉLIBÉRATION
n° 17-037**

DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES

**BUDGET ANNEXE DU RESTAURANT SCOLAIRE – BUDGET PRIMITIF
2017**

Le présent budget-annexe du Restaurant Scolaire s'équilibre à hauteur de **344.531,91 €**, soit :

- 309.543,00 € en fonctionnement,
- 34.988,91 € en investissement.

Il a été élaboré à partir d'une estimation du nombre de repas vendus de 37.190, soit une diminution d'environ 5.350 repas par rapport à 2016. D'une part, la convention qui liait la Ville au SIVOM des Trois Communes n'a pas été reconduite (23.425 €) et, d'autre part, la prise en charge des repas par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sera incluse dans le budget Ville car rattachée au Centre de Loisirs (1.938 €).

Il présente les caractéristiques suivantes :

I- En SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général : + 2.471 € par rapport au réalisé 2016 du fait principalement des dépenses d'entretien du matériel de cuisine	15.743 €	Ventes de repas : - 26.967 €	128.000 €
Denrées alimentaires : - 6 662 €	45.000 €	Subvention du budget général de la Ville : + 21.473 €	126.442 €
Dépenses de personnel + 5.771 €	238.000 €	Subvention relative aux produits laitiers	300 €
Dotations aux amortissements	9.555 €	Aides accordées par l'Etat au titre des contrats aidés + 8.801 €. (Des versements relatifs à 2016 seront perçus en 2017)	53.500 €
Charges exceptionnelles	745 €	Valeur du stock de denrées alimentaires au 31 décembre 2017	1.301 €
Créances irrécouvrables	500 €		
TOTAL DF	309.543 €	TOTAL RF	309.543 €

II. En SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Matériel de cuisine	10.000,00 €	FCTVA	72,00 €
Divers matériels (équilibre du budget)	24.988,91 €	Amortissements des immobilisations	9.555,00 €
		Excédent d'investissement 2016 reporté	25.361,91 €
TOTAL DF	34.988,91 €	TOTAL RF	34.988,91 €

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe du Restaurant Scolaire.

A L'UNANIMITE,
sur 29 votants

LE CONSEIL MUNICIPAL,
le rapport de Monsieur le Maire entendu
& après en avoir délibéré,

APPROUVE

le Budget Primitif 2017 du budget annexe du Restaurant Scolaire.

TRANSMIS A LA
PRÉFECTURE DU
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 12 AVRIL 2017

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur
014-211402581-20170403-17-037-DE
Pour copie conforme,
Le Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2017
Publication : 12/04/2017

C.M. 03.04.2017

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL VILLE DE CALVADOS 2017 Compétente" par délégation

2/2



Suz MADE

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjointes
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET, Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

<i>Dr MACÉ</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)</i>
<i>M. VIVIEN</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)</i>
<i>Mme AUBEY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)</i>
<i>Mme LEBAILLY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)</i>
<i>Mme PETIT</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)</i>

**DÉLIBÉRATION
n° 17-033**

*DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES*

**BUDGET ANNEXE DU SPIC CHATEAU GUILLAUME LE CONQUERANT –
BUDGET PRIMITIF 2017**

Le Budget Primitif 2017 du budget annexe « SPIC CHATEAU GUILLAUME LE CONQUERANT » s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de **896.209,19 €** dont :

- 806.292,43 € en section de fonctionnement,
- 89.916,76 € en section d'investissement.

Il présente les caractéristiques suivantes :

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges d'exploitation (+ 22,9 k€ par rapport au CA 2016, dont +5,4 K€ au titre de l'entretien courant ; 10,7 K€ d'honoraires pour les Hivernales ; 2,9 k€ frais de déplacement)	97.100,00 €	Produit des entrées (- 33,5 k€ par rapport au CA 2016)	340.000,00 €
Achats marchandises boutique (- 5,9 k€)	90.000,00 €	Ventes de marchandises de la boutique (-5,4 k€)	140.000,00 €
Stocks boutique au 1 ^{er} janvier 2017 (+16,4 k€)	53.628,00 €	Stocks boutique au 31 décembre 2017	53.628,00 €
Promotion et animations du site (- 48,9 k€)	150.000,00 €	Participation de la Région à la Fête Médiévale	12.000,00 €
Dépenses de personnel (+26,3 k€ dont 21,9 k€ de personnel saisonnier et 3,2 k€ d'indemnités de stage)	395.600,00 €	Prise en charge par le budget principal d'une partie des dépenses (*)	71.012,00 €
Dotations aux amortissements	14.464,00 €	Participation Fête Médiévale – Communauté de Communes du Pays de Falaise	10.000,00 €
Charges diverses	500,00 €	Participation Fête Médiévale – Crédit Agricole	10.000,00 €
Dépenses imprévues	5.000,43 €	Excédent de fonctionnement reporté	169.652,43 €
TOTAL DF	806.292,43 €	TOTAL RF	806.292,43 €

(*) La prise en charge d'une partie des dépenses du SPIC par le budget principal est motivée par le fait de considérer que le service public, même s'il est géré comme une structure privée, dispose de contraintes de service public que sont la mise en valeur du patrimoine historique, culturel et touristique de premier plan et son accès au plus grand nombre. Le risque de ne pas abonder le budget annexe par une subvention du budget principal serait d'aboutir à un tarif d'entrée trop élevé ce qui irait à l'encontre même du but poursuivi par le service public, à savoir la possibilité offerte au plus grand nombre possible de découvrir le site.

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Matériel de bureau et informatique (<i>vidéoprojecteur scénographie ; tablettes ; agencement et divers matériels</i>) Reports	44.760,00 €	Excédent d'investissement 2016 reporté	74.494,76 €
Remise à neuf du plexiglas de la maquette d'accueil	2.000,00 €	Dotations aux amortissements	14.464,00 €
Mobilier boutique	11.300,00 €	FCTVA	958,00 €
Décor Hivernales	10.000,00 €		
Divers matériels et agencements	5.000,00 €		
Matériel de bureau et informatique	6.856,76 €		
Diverses immobilisations corporelles (<i>équilibre le budget</i>)	10.000,00 €		
TOTAL DI	89.916,76 €	TOTAL RI	89.916,76 €

Le Conseil d'Exploitation du SPIC, réuni le 27 février 2017, a été informé du projet de budget 2017.

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe « SPIC CHATEAU GUILLAUME LE CONQUERANT ».

**A L'UNANIMITE,
sur 29 votants**

LE CONSEIL MUNICIPAL,
le rapport de Monsieur le Maire entendu
& après en avoir délibéré,

APPROUVE

le Budget Primitif 2017 du budget annexe du « SPIC CHATEAU GUILLAUME LE CONQUERANT ».

Pour copie conforme,
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20170403-17-033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2017

Publication : 12/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Eric MAOÉ

TRANSMIS A LA
PRÉFECTURE DU
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 12 AVRIL 2017

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjointes
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET, Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

<i>Dr MACÉ</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)</i>
<i>M. VIVIEN</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)</i>
<i>Mme AUBEY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)</i>
<i>Mme LEBAILLY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)</i>
<i>Mme PETIT</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)</i>

**DÉLIBÉRATION
n° 17-051**

DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES

**BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « LE CLOS SAINT GEORGES » –
BUDGET PRIMITIF 2017**

Le Budget Primitif 2017 du budget-annexe du lotissement « Le Clos Saint Georges », dont l'objet est la viabilisation de cinq parcelles situées sur la Venelle Saint-Georges en vue de leur revente, s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de 141.436,02 €. Une seule parcelle sur les cinq est toujours en vente.

Il s'agira, en 2017, d'enregistrer, le cas échéant, la vente de la dernière parcelle (45.000 €) ainsi que le paiement des dernières prestations d'aménagement.

Les autres inscriptions budgétaires incluent le report des résultats 2016 et les opérations comptables de stocks.

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe du lotissement « Le Clos Saint Georges ».

**A L'UNANIMITE,
sur 29 votants**

LE CONSEIL MUNICIPAL,
le rapport de Monsieur le Maire entendu
& après en avoir délibéré,

APPROUVE
le Budget Primitif 2017 du budget annexe du lotissement « Le Clos Saint Georges ».

Pour copie conforme,
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20170403-17-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2017

Publication : 12/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Suz MADE

TRANSMIS A LA
PRÉFECTURE DU
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 12 AVRIL 2017

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI TROIS AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Madame Elisabeth JOSSEAUME, Première Adjointe, remplaçant Monsieur le Maire, empêché.

Date de la convocation écrite : 28 MARS 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux présents ou
représentés : 29

Etaient présents :

Mme JOSSEAUME - PREMIERE ADJOINTE
M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU, Mme MARY
ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjoints
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI,
ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, GUILBERT, M. LE BRET,
Mme GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

<i>Dr MACÉ</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME)</i>
<i>M. VIVIEN</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme LASNE)</i>
<i>Mme AUBEY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à Mme STANC)</i>
<i>Mme LEBAILLY</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. BARBERA)</i>
<i>Mme PETIT</i>	<i>(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)</i>

**DÉLIBÉRATION
n° 17-053**

*DIRECTION DES
FINANCES & DES
SYSTEMES
D'INFORMATION
SERVICE DES
FINANCES*

**BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « LES FIEFFES » – BUDGET
PRIMITIF 2017**

Le Budget Primitif 2017 du budget annexe du lotissement « Les Fieffés » s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de 1.601.328,14 € dont :

- 709.631,12 € en section de fonctionnement,
- 891.697,02 € en section d'investissement.

Il présente les caractéristiques suivantes :

En fonctionnement, le montant des travaux d'aménagement et de viabilisation est budgété à hauteur de 527.549,06 €.

Les autres inscriptions budgétaires incluent le report des résultats 2016 et les opérations comptables de stocks.

Il a été demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2017 du budget annexe du lotissement « Les Fieffés ».

**A L'UNANIMITE,
sur 29 votants**

LE CONSEIL MUNICIPAL,
le rapport de Monsieur le Maire entendu
& après en avoir délibéré,

APPROUVE
le Budget Primitif 2017 du budget annexe du lotissement « Les Fieffés ».

Pour copie conforme,
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20170403-17-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2017

Publication : 12/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Σ. MACE

TRANSMIS A LA
PRÉFECTURE DU
CALVADOS & AFFICHÉ,

le 12 AVRIL 2017